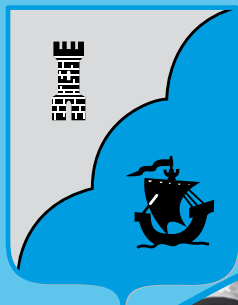


L'ÉCHO

Juillet 2016



de *Bel Air*



Activités périscolaires
et **Initiations
découvertes**



*J*e vous annonçais dans le bulletin de juillet 2015 que la baisse des dotations pèserait sur notre budget et cela se confirme pour le calcul des différentes taxes.

Le développement des constructions neuves qui apporte de nouvelles ressources n'a pas eu lieu. De ce fait nous sommes amenés à effectuer une augmentation des différentes taxes.

Ainsi la taxe d'habitation sera désormais de 12,12 % au lieu de 11,42 %, le foncier bâti de 24,88 % au lieu de 23,44 % et le foncier non bâti de 76,51 % au lieu de 72,09 %. Ces taxes qui n'avaient pas augmenté depuis 2011 ne couvrent qu'une partie de la baisse des dotations de l'état sur cette période (perte = 26 000 € ; taxes + 17 000 €).

Cependant de nouvelles charges nous ont été affectées, comme le service périscolaire dont vous trouverez les actions et les chiffres dans ce bulletin. La deuxième tranche du chemin des Garosses va débuter en septembre-octobre ; ce chantier devrait pouvoir être terminé d'ici à la fin de l'année. C'est la portion restante qui va être élargie avec poutre de rive en béton et deux passages de croisement busés dans la partie en manque de visibilité.

Devant les problèmes rencontrés concernant le choix de l'architecte pour l'aménagement du presbytère, le premier appel d'offres a été annulé. Un nouvel appel à candidature a été lancé, plus complet, afin de définir au mieux nos besoins.

Vous avez certainement entendu parler de loi NOTRe qui est en train de chambouler le paysage de nos collectivités. Nous n'échapperons pas à ces «sécateurs» puisque le 1^{er} janvier 2020 le syndicat d'eau potable doit être dissout. Il serait rattaché à la Communauté d'Agglomération qui aura la compétence de regrouper l'ensemble des distributeurs d'eau potable ainsi que pour l'assainissement, avec tous les problèmes techniques ou financiers que cela va poser. Que va devenir le prix du m² consommé que nous maîtrisons actuellement ? Quels services seront mis en place pour une intervention rapide auprès de la clientèle ?

Toutes ces questions ne sont que le début de changements profonds qui risquent de réduire la commune à plus long terme à la fonction de boîte aux lettres pour les administrés. En effet les principales compétences seront transférées à la communauté d'agglomération (voirie, gestion de l'ensemble des déchets, toute gestion de l'eau, des rivières, de l'eau potable, de l'assainissement, définition des zones constructibles avec le SCOT, l'habitat, les zones commerciales et artisanales ainsi que l'aménagement du territoire). Comme vous pouvez le voir, cette loi va bouleverser nos habitudes et très certainement provoquer surtout des surcoûts pour des services délocalisés.

Je terminerai mes propos par des faits qui ont eu lieu à l'ancien presbytère : porte enfoncée, détérioration du travail des enfants de l'école (peintures vidées), tags sur les murs.

Ce manque de civisme et le non respect du bien d'autrui pose un vrai problème de société. Après les arbres du parking qui ont été abîmés l'an dernier et dont certains sont morts, on s'en prend maintenant aux bâtiments publics. Je demande donc que cessent ces dégradations et que chacun prenne conscience du coût engendré par de tels actes. J'appelle les parents à la vigilance et l'ensemble de la population à dénoncer les auteurs de ces méfaits s'ils en sont témoins. Pour ma part la gendarmerie a été avertie et elle interviendra afin que les auteurs de tels actes soient sanctionnés.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Marc Cousinié
Maire de Navès

Etat civil

Naissances

GANDIA Julia, Louna,
Céline, née le 29 janvier à
Castres

WATTELIER Ethan, né le
10 avril à Castres

Décès

PLO épouse CHAPPERT
Paulette, le 1^{er} février

CROS André, le 16 mars

Mariages

GONÇALVES Michel avec
MARTY Nathalie, le 2 avril

BUATOIS David avec REMY
Véronique, le 17 juin

Directeur de la publication : Marc Cousinié • Rédacteur en chef : Brigitte Baux
• Comité de rédaction : Commission Culture et Communication • Conception et réalisation : PHOHO - Laurent Frézouls
• Imprimerie : Couleurs d'Autan - 81100 Castres • Ce numéro a été tiré à 350 exemplaires

RANDONNÉE

Un chemin, une école

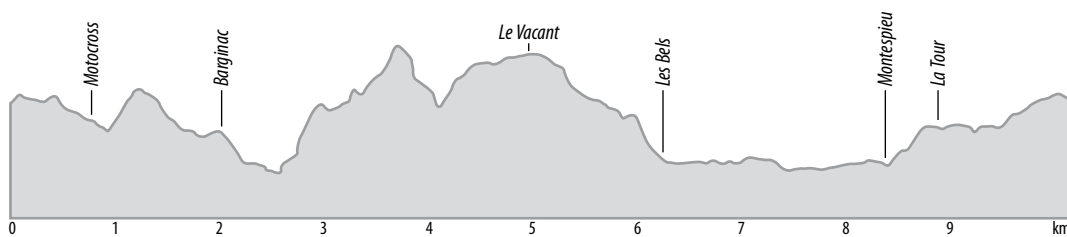
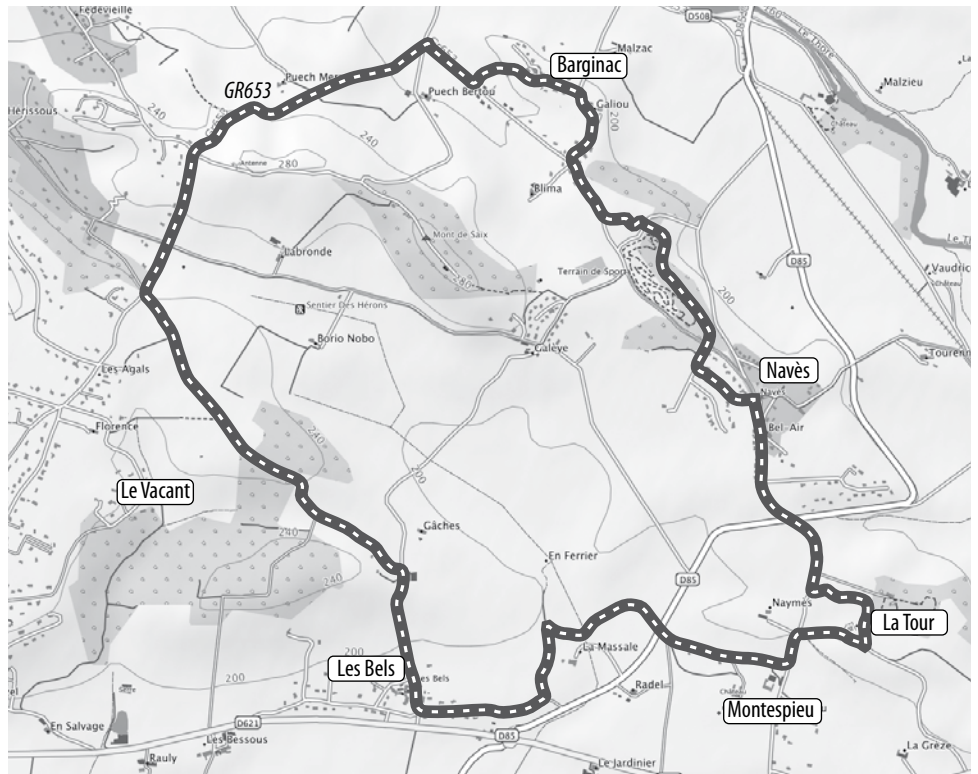
Un chemin de randonnée sur le pourtour de la commune, en collaboration avec l'Education Nationale, la MJC et la Fédération Départementale des randonneurs, est en train de naître. Il aura une longueur de 11,5 km avec un dénivelé positif d'environ 225 m, des monts de Galeye en passant par le Vacant, où nous pourrions admirer la Montagne Noire et parfois les Pyrénées.

Il partira et reviendra à la maison des associations, passera dans les derniers vestiges des carrières de pierre de Navès et des constructions anciennes rénovées qui mettent en évidence cette fameuse pierre, et hameau de Barginac, tour de la Tour.

L'école participera activement à son élaboration (cartographie, orientation, panneau-tage, balisage), mais aussi à la découverte de la flore et de la faune dans les bois et les champs traversés.

Des conventions de passage vont être discutées avec deux propriétaires, le reste de l'itinéraire se trouvant sur le domaine communal.

Graissez vos chaussures et venez rejoindre cette initiative qui vous fera mieux connaître notre commune et, chemin faisant, faire de nouvelles connaissances.



Voici un aperçu du profil de ce chemin de randonnée au départ du centre du village en direction du terrain de moto-cross mais il peut être effectué dans l'autre sens et d'un autre point de départ.



Contrôles des installations

Dans le cadre du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), la collectivité a confié à Véolia une mission de prestation de service pour répondre aux exigences réglementaires relatives aux contrôles des installations d'assainissement non collectif.

La fréquence réglementaire des contrôles de bon fonctionnement des installations existantes ne devant pas excéder dix ans et les premiers contrôles ayant été réalisés en 2006, le conseil municipal a décidé, par délibération du

02/12/2015, de procéder au lancement d'une nouvelle campagne de contrôles.

Elle concerne les installations contrôlées en 2006, les installations à reprogrammer et le refus, soit 139 contrôles à réaliser sur cette année.

Ainsi, Véolia a organisé une campagne entre le 24 mai et le 17 juin.

Après réalisation du contrôle, un rapport de conformité conformément aux dispositions de la législation en vigueur est réalisé par notre prestataire.

Les résultats

Sur les 92 installations contrôlées durant le premier semestre, les résultats sont les suivants :

- 9 conformes sans pollution
- 40 non-conformes sans pollution
- 19 non-conformes à faible pollution
- 24 non-conformes à forte pollution

A noter

Le prochain recensement de la population sera effectué en début d'année sur la période du 19 janvier au 18 février 2017.

Secrétariat de Mairie :

Tél. : 05 63 74 85 22

Fax : 05 63 71 10 39

Veuillez noter que le secrétariat de mairie est désormais fermé au public le jeudi matin.

Rappel des heures d'ouverture :

Lundi	8h00 – 12h00 13h30 – 17h30
Mardi	8h00 – 12h00 13h30 – 19h00
Jeudi	13h30 – 17h30
Vendredi	8h00 – 12h00 13h30 – 19h00

Pensez à consulter le site

www.ville-naves.fr



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Initiations et découvertes

Qu'appelle-t-on "temps périscolaire" ?

C'est le temps pendant lequel l'élève n'est pas en classe avec son enseignant. Il est alors sous la responsabilité de la municipalité. Le temps périscolaire n'est pas qu'un moment de garderie. Les enfants sont pris en charge par des animateurs qui mettent en place des activités pédagogiques, ludiques et éducatives.

Une après-midi pêche pour clore cette nouvelle activité avec le sourire.



Depuis 2013 à Navès :

La réforme des rythmes scolaires a été mise en application à l'école de Navès dès la rentrée 2013, cette première année ayant servi de « test et mise au point » pour améliorer ce service à la charge de la municipalité qui doit initier un « projet éducatif de territoire » (PEDT) avec l'ensemble des acteurs locaux, permettant d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.

Avec ces nouveaux rythmes, la classe se termine une heure plus

tôt chaque jour (à 15h30) et les élèves rattrapent ces heures le mercredi matin.

Les activités périscolaires ont lieu les lundi, mardi, et jeudi soir de 15h30 à 16h30.

Les employées municipales dévouées à l'école (Myriam et Rosy) ont été mises à contribution pour animer des ateliers, et Laëtitia Sidobre a été embauchée dès septembre 2013, sous forme d'un contrat d'avenir, pour renforcer l'équipe existante. Lucie, institutrice avec un poste à œuvre, propose aussi des apprentissages. De même il a été fait appel à

certains intervenants rémunérés par la municipalité. Bien évidemment, nous devons saluer l'intervention de bénévoles qui permettent d'offrir un large panel d'activités à nos enfants. Tout ceci orchestré par Laëtitia Villajos qui gère les plannings.

Tout au long de ces 3 dernières années, les élèves ont pu accéder sur le temps périscolaire à des activités sportives, culturelles, artistiques qui leur ont permis de développer leur curiosité intellectuelle, de se découvrir des compétences et des centres d'intérêt nouveaux et de renforcer le plaisir

d'apprendre et d'être à l'école : éveil musical, éveil à la nature, activités manuelles, activités sportives, jeux de glisse et rebonds, danse, marionnettes, anglais, théâtre, ...

Chasse et Pêche :

La presse locale a fait grandement l'écho sur l'activité « Chasse » par laquelle les élèves ont pu découvrir la faune et la flore grâce à Alice Terrier, chargée de mission Environnement à la Fédération Départementale de Chasse. Ils ont ainsi eu l'occasion de planter



Ainsi se font les petites marionnettes avec du matériel de récupération



Fabrication d'un porte-crayons pour la fête des pères, avec Mme Serres

100m de haie. Motivés, ils ont participé au concours départemental organisé par la Fédération et l'association « Arbres et Paysages Tarnais », et se sont classés à la première place ! 100 m de haie supplémentaires leur ont été octroyés en guise de félicitation et encouragement.

Ils ont été également sensibilisés à la question vitale de l'eau. De là, découle la nouvelle activité « Pêche », proposée dès ce printemps, qui procure aux enfants une initiation aux milieux aquatiques et à la pêche. Diverses séances ont porté sur la diversité des poissons du Tarn, l'anatomie d'un poisson, des jeux de lancer sur cible, la qualité de l'eau, le

montage de cannes... En guise de conclusion, une après-midi pêche a été organisée le 23 juin où ils ont pu mettre à profit leur enseignement par une pêche de truites et de gardons autour d'un étang.

Et même si la réforme des rythmes scolaires provoque chez certains critiques et contestations, si les rapports et bilans issus de diverses sources sont mitigés, il faut espérer que nos enfants auront apprécié de découvrir des activités qu'ils n'auraient jamais eu l'occasion de pratiquer, qu'ils sauront tirer profit de ces apprentissages et garderont un bon souvenir de ces moments passés après l'école pour de nouvelles découvertes.



Jeux de construction avec Rosy



Filles et garçons se défoulent au ballon prisonnier avec Myriam



Initiation à divers instruments de musique, avec Nicolas Petit



On en voit de toutes les couleurs dans l'atelier peinture avec Mme Troude !



On s'occupe des poules, avec Laëtitia Villajos

Le financement

Cette réforme instaurant de nouvelles activités périscolaires est à la charge des communes et représente un coût significatif.

Un fonds de soutien de l'Etat est versé à toutes les communes pour les écoles maternelles et élémentaires publiques ou privées sous contrat ayant mis en œuvre la réforme et pour lesquelles les activités périscolaires sont organisées dans le cadre d'un projet éducatif territorial. Il s'élève à 50 € par an et par élève.

Les dépenses sont liées à la rémunération de certains intervenants, à la mise à disposition de personnel communal, à l'achat de matériel...

Si, la première année de mise en place, la commune a concédé la gratuité pour ces activités, elle a dû l'année suivante demander une contribution financière aux parents d'élèves concernés afin

d'être en mesure de fournir un service de qualité. Une participation de 2 € par semaine et par enfant a donc été instituée.

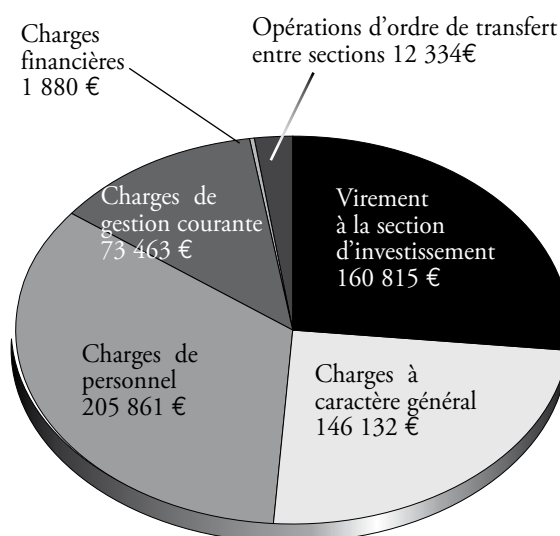
- Pour l'année scolaire 2013-2014, les dépenses se sont élevées à 9218,98 € pour une aide de l'Etat à hauteur de 3550 € (50 € X 71 enfants). La part communale a donc été de 5668,98 €, représentant un coût pour la commune de 79,84 € par enfant.

- Pour l'année scolaire 2014-2015, les dépenses ont été de 13 355,26 €, pour des recettes s'élevant à 6970 €, soit 3400 € d'aide de l'Etat (50 € X 68 enfants) et 3570 € de contributions parentales. La part communale a donc été de 6385,26 €, représentant un coût pour la commune de 93,90 € par enfant.

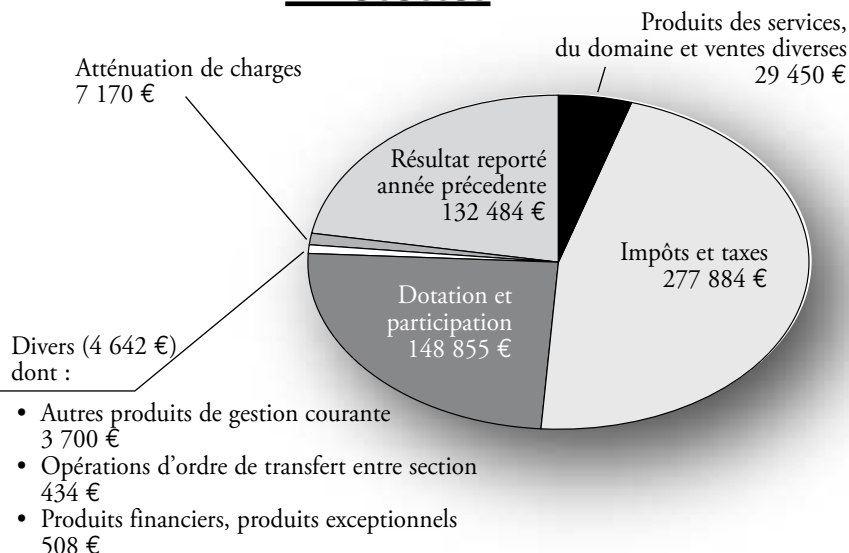
FINANCES

Budget de fonctionnement (600 485 €)

• Dépenses

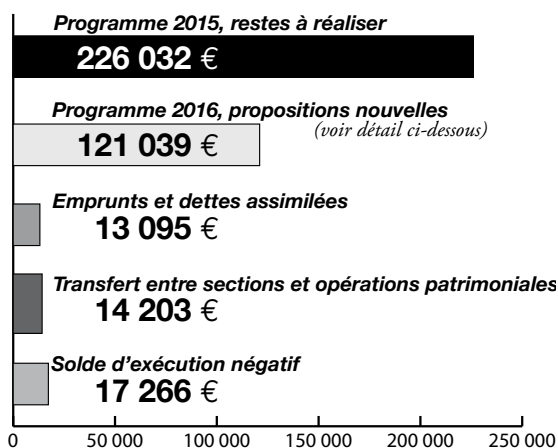


• Recettes



Budget d'investissement (391 635 €)

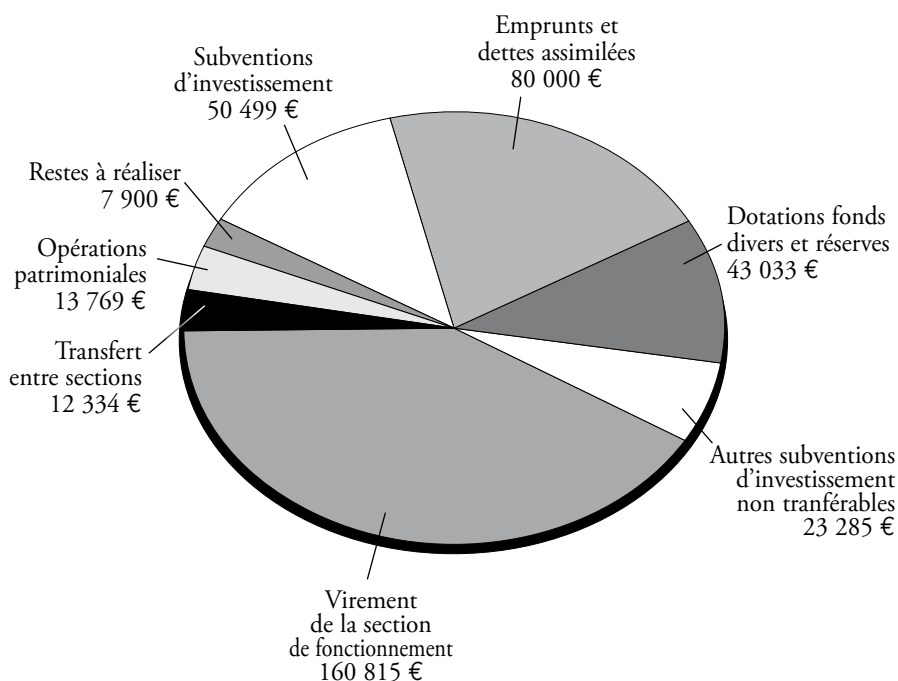
• Dépenses



Dépenses d'équipement prévues pour 2016 (en €)

Cimetière	16 705
Etude aménagement presbytère	22 000
Réfection toiture foyer Corinne Rabou	38 180
Informatique mairie	2 570
Ecole achat de matériel	2 500
Eclairage public	15 436
Voirie communale	513
Menuiseries cantine	5 135
Accessibilité des ERP	18 000
TOTAL	121 039

• Recettes



Autres budgets

Budget assainissement	152 783 €
Exploitation	96 038 €
Investissement	56 745 €

	2016	RAPPEL 2015
Taxe d'habitation	12,12 %	11,42 %
Taxe foncier bâti	24,88 %	23,44 %
Taxe foncier non bâti	76,51 %	72,09 %

ACCOMPAGNER L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL :

L'exemple de la voirie d'intérêt local

Ecoles, mairies, équipements culturels et sportifs, aménagement des centres bourgs des espaces publics, réhabilitation de la voirie communale, le Conseil départemental ne relâche pas ses efforts pour aider les collectivités tarnaises à financer leurs projets et leurs équipements et ainsi améliorer la qualité de vie des Tarnais.

Compétence non obligatoire des Conseils départementaux, l'appui à l'équipement et à l'investissement notamment des petites communes reste pour notre Département une priorité. Lors du vote du budget primitif 2015, l'assemblée départementale a décidé de reconduire pour 3 ans (sur la période 2015-2017) ses politiques territoriales dans le cadre de son Fonds de Développement Territorial (FDT) pour pouvoir continuer à accompagner durablement les territoires tarnais. Parmi les mesures permettant de favoriser l'investissement local, celle liée à la réhabilitation de la voirie communale tient une place importante et c'est pourquoi le Département subventionne à hauteur de plus de 2 millions d'euros ces investissements pour les communes de moins de 2000 habitants. Attachés à cette aide, et parce qu'il s'agit de ne « pas casser » les dynamiques d'investissement des petites communes, les élus locaux savent combien cet accompagnement financier du département joue un rôle levier puisqu'il permet de mobiliser plus de 6 millions d'euros pour la réalisation des travaux qu'ils engagent.

Sur le canton de Castres 3, la commune de Navès a reçu le soutien financier de la collectivité départementale pour la réalisation de travaux de reprofilage et pose de bordures sur la voie communale 7 et sur la rue Louis Passebosc. De même, les travaux relatifs au busage de fossés et des accotements sur la VC1 sont co-financés par le Département. A travers ce soutien, le Conseil départemental réaffirme ainsi sa volonté d'accompagner le mieux possible les investissements des petites communes et conforte l'activité des entreprises locales du BTP, convaincu que ces entreprises de proximité sont indispensables à la vitalité économique et sociale de nos territoires.

**Isabelle Espinosa
et Christophe Testas**

Permanence des conseillers départementaux : tous les premiers mardis du mois, de 17h30 à 19h, à la mairie.



Isabelle Espinosa et Christophe Testas, les conseillers départementaux.



Les récents travaux sur la VC1 ont été co-financés par le Département.

Actions de la Gendarmerie prévues lors des festivités de villages :

- Mise en place de façon continue, de points de contrôle aléatoires suivant l'article 78-2-2 C.P.P
- Surveillance particulière en entrée et en périphérie des lieux festifs
- Assurer une réserve d'intervention constituée par les militaires du P.S.I.G de Castres
- Constituer une équipe de police judiciaire
- Effectuer systématiquement lors des festivités et après les festivités, des contrôles alcoolémie avec le renfort des militaires de la Brigade Motorisée de Castres, sous les ordres du commandant de Compagnie de Castres.

Quelques rappels dans le cadre de la lutte contre les cambriolages :

- Ne jamais laisser pénétrer dans son domicile des personnes étrangères
 - Ne pas donner d'informations personnelles lors des appels téléphoniques
 - Signaler à la Gendarmerie (17), la présence de toutes personnes étrangères dans le quartier
 - Signaler les symboles inscrits, gravés sur votre habitation
 - Assurer une très grande discrétion sur les réseaux sociaux (Facebook)
 - Ne pas déposer de message d'absence sur le répondeur
 - Se méfier des faux agents (la poste, police, EDF...)
- En cas d'absence :
- Informer votre voisinage (double de clefs – boîtes aux lettres)
 - Votre maison doit paraître occupée (ouverture des volets, lumières)
 - Signaler votre absence à la brigade locale de Gendarmerie

Avis à la population

Afin de lutter contre la délinquance de proximité et limiter les cambriolages, les vols..., il convient de relever le numéro d'immatriculation et la marque des véhicules suspects, la description physique et vestimentaire des individus remarqués, puis de communiquer ces éléments à la brigade de Gendarmerie de Labruguière et Dourgne.

>>> 4 février 2016

Festival Autan de Blues



Le coup d'envoi de la 9ème édition du Festival Autan de Blues a été lancé à Navès le 4 février 2016, en partenariat avec Lo Bolegason.

Même si l'artiste prévu nous a fait faux bond au dernier moment, nous n'avons eu qu'à nous réjouir du trio composé de Veronica Sbergia & The Red Wine Serenaders, meilleur groupe Blues Européen 2013. Entourée du contrebassiste Dario Polerani, du guitariste, mandoliniste et aussi virtuose du ukulélé, Max de Bernardi, mentor du groupe, passionné par le folk et le blues d'avant-guerre, la pétulante leader, Veronica Sbergia se charge de la plupart des chants, du ukulélé et des percussions au washboard. Cette belle italienne, très joviale, a charmé le public venu très nombreux.

Les jeunes élèves du Lycée de Touscayrats, présents pour l'occasion, ont également amené beaucoup d'ambiance et d'enthousiasme à la soirée.

La prochaine édition est programmée du 2 au 4 février 2017.



veronica-sbergia@lobolegason

>>> 18 juin 2016

Fête des voisins à Montespieu



Bonne ambiance et grand soleil pour la fête des voisins 2016 de Montespieu.

Dates à retenir

• **17 juillet 2016**, de 8h à 17h : Vide-maison de Navès : Foncouverte, Las Goutos, Galeye, Barginac, Montespieu...

• **15 octobre 2016**, à 20h30 : soirée Théâtre proposée par la municipalité. « A ta santé Hubert » par la Cie Le Vestiaire des Filles.



Quand deux veuves, pas franchement éplorées, se retrouvent, de quoi parlent-elles ? Amour et vie de couple, chien ou chat, fleurs fraîches ou artificielles, acajou ou pin étuvé, asperge ou radis... Tout est prétexte à échanger sur les petits tracas de la vie quotidienne. Une comédie qui ne laisse personne de marbre et à surtout ne pas prendre au premier degré !

MJC

Le bon esprit des vétérans

Bientôt les vacances, les activités de notre MJC prennent un repos bien mérité pour les bénévoles qui donnent de leur temps toute l'année pour le lien qu'est la MJC pour notre cher village de Navès.

• Danses occitanes

Cela fait maintenant 12 ans que la danse occitane a vu le jour à Navès avec 14 adhérents et maintenant ce sont 70 personnes qui se retrouvent le lundi tous les 15 jours ; l'ambiance est super, le nombre croissant d'adhérents le montre. En début d'année nous avons organisé un inter-atelier où nous avons invité les autres MJC ; 200 personnes se sont retrouvées. Cette année l'activité reprendra le lundi 12 septembre. Vous devriez venir essayer quelques pas de danses.

• Danses de salon

L'année s'est très bien passée avec 80 adhérents sur plusieurs niveaux. Là aussi la convivialité est au rendez-vous. N'hésitez pas : à la rentrée, allez participer à un cours.

• Randonnées pédestres

Malgré la météo capricieuse, les randonnées se sont déroulées dans la convivialité mais parfois écourtées. Une moyenne de 16 personnes ont participé à chaque sortie. En janvier le week-end raquettes à Campan s'est déroulé sans la neige. La saison va se terminer avec le traditionnel week-end dans les Pyrénées début juillet, cette année ce sera dans les Pyrénées Ariégeoises.

• Football

La section foot était composée de 25 seniors qui évoluaient à l'étage supérieur par rapport à l'an dernier. Ils ont terminé huitième de leur poule. Pour la rentrée, l'activité football MJC va être mise en sommeil en raison de l'arrêt des dirigeants bénévoles qui ont œuvré pendant de nombreuses années et, à force, se sont essouffés. D'ailleurs à ce sujet nous les remercions vivement.

• Football vétérans

La saison s'est terminée sur une défaite après 14 rencontres basées sur un bon esprit sportif et amical. Au bilan 6 défaites, 3 nuls et 5 victoires. Forte de 23 adhérents, l'équipe aligne une moyenne



L'équipe de foot vétéran.

d'âge respectable mais aussi de qualité surtout pour s'asseoir à table ! Car bien sûr, comme vous le savez, au foot, il y a toujours 3 mi-temps. L'infirmier reste vide en cette fin de saison, signe que les Navessols sont sportifs et robustes à défaut d'être de haut niveau. Le vétéran de Navès est tour à tour joueur, entraîneur, coach, commentateur sportif, soigneur, fan ou public, un sportif complet ! Un adage rassemble tous ces passionnés : toujours debout et fiers de l'être.

• Badminton

Beaucoup moins de participants à l'entraînement en fin d'année, mais les résultats sont toujours là. L'équipe MJC termine deuxième, bravo à tous les joueurs qui ont participé aux rencontres. En championnat double mixte, Marielle et Michel s'inclinent à la dernière journée et terminent troisième. En championnat double dames, Marielle et Angélique terminent première. Félicitations à ces championnes. L'équipe Ufolep termine deuxième et se qualifie pour les demi-finales le 26 juin. Celle-ci a participé au rassemblement national Ufolep à Lyon et s'est placée à la troisième place de la consolate. Merci beaucoup aux joueurs qui ont fait le déplacement et merci à Anne et Christophe pour l'encadrement des petits. L'équipe jouera la prochaine saison sous

de nouvelles couleurs, la MJC participe à l'achat de nouveaux maillots. Rendez-vous-même jour même heure.

• Gymnastique

L'année s'est bien passée avec 30 adhérents qui ont suivi les cours de Béatrice Soares dans la bonne humeur. Vous pouvez aller essayer, c'est accessible à tous.

sition des salles, du terrain. Elle remercie aussi tous les habitants du village pour leur générosité lors de la vente des fleurs que nous avons faite en collaboration avec l'école. Nous vous donnons rendez-vous le mardi 13 septembre à 20h30 pour l'assemblée générale.

Bonnes vacances à tous.

La MJC remercie toute l'équipe municipale pour la mise à dispo-

La directrice, Patricia Pauthe



Inter-atelier avec les autres MJC autour des danses occitanes.

Des souvenirs plein la tête

L'année se termine pour les élèves des 3 classes de l'école de Navès. Ils partent en vacances, enrichis de nouveaux savoirs, de nouvelles découvertes et de nombreux souvenirs.

Les élèves de l'école ont participé à divers projets et événements :

- Pour le carnaval, tout le monde s'est déguisé afin de suivre le char confectionné lors des activités périscolaires, dans la joie et la bonne humeur. Les élèves de CP-CE1, accompagnés de Mme BERLHE, ont préparé en classe le jugement de Monsieur Carnaval, qui, suite à ses nombreux méfaits, a été conduit au bûcher où il n'a pas fait long feu...

- Les élèves ont planté une deuxième partie de la haie qui longe le stade de Navès, en partenariat avec l'association de chasse et les activités périscolaires. Les classes se sont succédées afin de découvrir la faune locale que la haie permet de préserver, avant de planter des arbres et arbustes adaptés à l'environnement local.

- Cette année encore, les élèves ont lu les livres de la sélection des Incorruptibles. Chaque enfant a ensuite voté pour son livre préféré, comme le font leurs parents lors des élections officielles. Le bureau de vote était tenu par les élèves de CM2 qui vérifiaient chaque carte d'électeur et permettaient à chacun, même les plus jeunes, de signer sur la liste d'émargement.



Le carnaval des CE2, CM1 et CM2.

- Les élèves de maternelle ont proposé un petit spectacle de chants aux élèves de l'école, le vendredi après-midi avant les vacances de printemps.

- Le projet « Un chemin, une école » se met petit à petit en place. Cette année, ce sont principalement les élèves d'élémentaire qui se sont investis, grâce à un travail sur la course d'orientation, accompagnés de Laëtitia

VILLAJOS. Puis, des interventions de Mr Bonnet, conseiller pédagogique EPS de la circonscription de Castres, ont permis de présenter le projet, puis de découvrir la charte du randonneur. Ainsi, les élèves ont appris les gestes à faire ou à ne pas faire lorsque l'on se promène dans un environnement semi-naturel. Des intervenants de la Fédération Française de Randonnée et de la MJC de Navès nous ont pré-

senté les différentes manières de randonner qui existent, avant de nous faire découvrir la codification complexe du balisage. L'an prochain, le projet se concrétisera sur la commune, avec la réalisation d'un sentier de randonnée pédestre.

- Les élèves de maternelle ont fait une sortie au Village Gaulois de Rieux Volvestre en mai, après avoir fait un travail sur leurs



Prix des Incorruptibles pour les CP.



Plantation d'une haie au stade de Navès.

ECOLE

ancêtres, et notamment sur la préhistoire. Ils y ont découvert les habitations gauloises et les techniques de poterie en colombins.

- Les élèves du CP au CM2 sont partis également au Village Gaulois en juin. Ils ont pu participer à divers ateliers : archéologie (reconstitution d'une poterie), fabrication d'une bourse en cuir, écriture gauloise et dinanderie.

- Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont concrétisé le projet « Ecrivains Reporters en herbe ». Ils ont lu « Ici, ça va » de Thomas Vinau et échangé avec l'auteur via une interview. Ils ont travaillé sur les techniques photographiques et ont comparé des photos actuelles de l'usine de Saix avec des photos du siècle dernier. Mr Marty, qui a vécu sur l'usine de ses 4 ans à ses 24 ans, est venu en classe afin que nous l'interviewions. Cela a permis aux enfants d'écrire un texte littéraire et trois textes documentaires sur l'usine. Les productions ont été exposées à l'école en fin d'année.

- Les élèves de la GS au CM2 ont participé à 6 séances à la piscine de l'Archipel.

- Les élèves de maternelle et CP-CE1 sont allés voir le spectacle FOL « De Jojo à Lola » à la salle Louisa Paulin de Castres.

- La conseillère pédagogique d'occitan est venue nous présenter la vielle et nous jouer quelques musiques occitanes. Les maternelles ont dansé et chanté des comptines. Les CP-CE1 ont écouté deux contes mimés en occitan. Les cycle 3 ont travaillé une chanson du Moyen-Âge sur Aliénor d'Aquitaine.

- Comme chaque année, les élèves ont passé un agréable moment lors de la kermesse de l'école. Ils ont participé aux différents jeux proposés par les parents d'élèves, puis ont joué avec les pistolets à eau dans la cour de l'école, avant de monter sur scène pour proposer des danses, des lectures, des



Spectacle de chant autour des maternelles

scènes théâtrales et des chants travaillés en classe et lors des activités périscolaires. Les parents d'élèves ont ensuite proposé un repas pour partager un moment convivial, pour les enfants.

A la rentrée de septembre, de petits changements sont prévus sur l'école. Christelle Pelat, actuelle directrice, quitte l'école et cède sa place à Jean-Baptiste Gueguen, qui reprendra la classe de CE2-CM1-CM2. Lucie Sliva aura les élèves de maternelle, tandis que Nadine Berthe aura les CP-CE1.

Nous remercions toutes les personnes qui s'investissent à nos côtés pour le bien-être des enfants, et pour les aider à grandir et à s'épanouir dans l'école. Nous remercions la mairie qui consacre énormément de temps et d'énergie pour les enfants, les employées municipales Rosy Delordre (ATSEM), Myriam Tête (cantine et garderie), Laëticia Villajos (intervenante EPS et organisatrice du temps périscolaire) et Laëticia Sidobre (cantine, entretien des locaux) pour leur implication, leur bonne volonté, leur investissement, leur énergie et leur disponibilité pour les enfants et leurs familles. Nous remercions

Marie, l'aide administrative, qui s'investit beaucoup à nos côtés et qui remet de l'ordre dans les documents. Nous remercions également Bernard et Thyoni, qui ont créé de beaux bacs de jardinage qui donnent envie de jardiner. Et bien sûr, nous remercions les parents d'élèves qui se mobilisent, s'investissent, nous accompagnent lors des sorties, organisent de nombreux événements.

Nous vous souhaitons de belles vacances.

L'équipe enseignante.



Sortie au village Gaulois de Rieux-Volvestre.

Au revoir Christelle, bienvenue Jean-Baptiste

La fin de l'année scolaire marque parfois le départ d'enseignants. Il en est ainsi pour l'école de Navès qui voit partir son actuelle directrice Christelle Pelat, mutée dans une autre école.

A cette occasion, le conseil municipal la

remercie pour son investissement et lui souhaite chance, bonheur et réussite dans ses nouvelles responsabilités.

Nous sommes heureux d'accueillir à sa place un enfant du pays qui a été éduqué sur ces mêmes bancs : Jean-Baptiste Guéguen. Nous

sommes certains qu'il mènera à bien ses nouvelles missions en matière d'éducation et d'engagement auprès de nos enfants. Nous lui souhaitons la bienvenue et tous nos vœux de réussite et d'épanouissement sur ce nouveau poste.

PÉTANQUE

Bons résultats en ce début de saison

Tout d'abord, notre club a organisé les 5 et 6 mars deux qualificatifs avec la participation de 201 équipes, soit 603 joueurs ; malgré un temps exécrable (pluie, vent froid), tout s'est bien déroulé. Merci à tous ces bénévoles licenciés ou pas pour la confection et le service des deux repas (360 personnes), mais aussi à la municipalité pour son aide physique grâce aux employés municipaux.

Un très grand nombre d'équipes a participé aux nombreux qualificatifs de toutes catégories ; les qualifié(s) ont joué pour le championnat de ligue puis pour celui du Tarn. Navès s'est distinguée puisque quatre ligues ont vu notre participation.

- Tout d'abord une tripléte féminine (C.Lugan – V.Laborde – G.Lugan) est demi-finaliste du Tarn le 27 mars à Saint-Alby et a donc joué le championnat Midi-Pyrénées à Lalanne-Arqué (Gers) où elle perd en 1/8 le 7 mai.

- En doublettes hommes : sur 19 équipes, 6 se qualifient et 1 va à Muret pour la ligue et perd en 1/4 de finale ; il s'agit de D.Cabirol et de R.Ruiz.

- En doublettes mixtes à Castres le 12 mars : sur 14 équipes engagées, 7 qualifiées et 1 va jouer la ligue à Muret le 16 mai. M.Teste - O.Coubès perdent en 1/4 une



partie largement à leur portée.

- En championnat doublette provençal à Lacauène les 23 et 24 avril, une équipe devient 1/2 finaliste (D.Cabirol – O.Coubès) et ira donc à la ligue à la Tour du Crieu les 2 et 3 juillet.

- Championnats des clubs vétérans : la 1ère division a terminé en tête de sa poule et est donc qualifiée pour les phases finales tandis

que la 2ème division a terminé 4ème sur 8.

- Coupe de France : a été éliminée par la pétanque gaulhéroise.

- Coupe du Tarn : jouera le 3ème tour contre Cantepau Albi.

- Championnat doublettes mixtes à Lacauène les 18 et 19 juin : sur 7 équipes qualifiées, très bons résultats de G. et P. Lugan puisqu'ils ont perdu en 1/4 de finale.

- Le championnat régional des clubs commencera fin septembre avec un premier déplacement à Ax-les-Thermes pour finir à Navès le 30 octobre.

Voilà retracé en partie ce début de saison qui est prometteur pour la suite.

Le Président, Serge Bezombes

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT

Un nouveau président

L'assemblée générale du club a eu lieu le 3 février 2016 en présence de M. Durand, président départemental de « Générations Mouvement ».

Le conseil d'administration et le bureau ont été renouvelés le 4 février 2016. Ont été élus :

- Président : Jean-François Sargueux

- Vice-Présidente : Anne-Marie Amiel

- Trésorière : Régine Batur

- Trésorière adjointe : Juliette Pauthe

- Secrétaire : Ginette Gastaldi

- Secrétaire adjointe : Jeannette Eychenne

Membres du conseil d'administration : Marie-Rose Bès, Michel Cousinié, Nicole Jimenez, Modeste Jimenez, Francette Pauthe, Hélène Simon.

L'association compte 72 adhérents.

Un jeudi sur deux les jeux de société réunissent 30 participants en moyenne.

Diverses activités ponctuelles ont été proposées tout au long de cette année :

- 3 mars 2016 : Assemblée générale départementale de « Générations Mouvement » à Castres (4 participants)

- 14 mars 2016 : « Remue-ménages » à Noailhac (5 participants)

- 3 avril 2016 : Loto annuel à Navès (250 participants)

- 20 avril 2016 : Sortie d'une journée à Naucelle (16 participants + 9 personnes de Verdalle)

- 21 avril 2016 : Journée dégus-



tation à Navès (32 participants)

- 24 avril 2016 : Fête du secteur à Lagarrigue (3 participants)

- 19 mai 2016 : Repas des participants au déroulement du loto à Soual (35 participants)

- 7 juin 2016 : Fête de la Fédération à Puylaurens (3 participants)

- 30 juin 2016 : Pique-nique de fin de saison aux Etangs de Saix.

MOTO CROSS

Arrosage intégré sur le terrain



Lors de notre dernier article sur la vie de notre association « Moto-Club Navès Castres », nous mentionnions l'idée de continuer encore l'aménagement du circuit de « Jacques/Simon ». En effet, après de long mois de mise aux normes, l'idée était la mise en place d'un arrosage intégré sur l'ensemble du terrain. L'objectif était clair ! Diminuer les nuages de poussières qui pouvaient nuire aux riverains en période estivale et assurer une meilleure sécurité pour les pilotes.

Après étude réalisée par nos présidents, l'idée retenue était de développer encore le bassin d'eau en fond de circuit, couplé à l'achat d'une moto-pompe et une distribution par tuyau sur la longueur de la piste. Après des semaines de travail réalisé par une poignée de bénévoles, avec

son chef de file Alain Bessac, le résultat est au rendez-vous. Merci.

Côté sportif, les entraînements continuent régulièrement le Dimanche alors qu'une bonne trentaine de nos licenciés affiche les couleurs de Navès en compétitions : les plus jeunes (moins de 9 ans) en série Educative, les séries Open pour le championnat de ligue Midi Pyrénées et enfin la série Internationale avec à sa tête Calvin Fonvielle régulièrement classé en Grand Prix d'Europe 125cm³.

En approchant gentiment les 40 ans de vie du Moto-club, nous espérons vous annoncer prochainement l'organisation du traditionnel Moto Cross annuel...

En attendant, le bureau et ses adhérents souhaitent de bonnes vacances aux Navessols.

Le bureau

COMITÉ DES FÊTES

Nouveautés pour l'édition 2016

Revenons d'abord sur ce début d'année qui nous a vu organiser pour la première fois un loto qui s'est avéré un succès à la vue du grand nombre de personnes qui se sont retrouvées dans la salle Georges Prêtre. Fin avril, nous avons également organisé la 6ème édition de la soirée « Cabaret » animée par les « 2 Enchanteurs » qui nous a laissé perplexes quant à l'intérêt qu'elle a suscité et le nombre de participants...

Nous tenons cependant à profiter de cet article dans le bulletin municipal pour remercier toutes ces personnes qui de près ou de loin participent à la vie associative du village tant du côté organisateur que du côté participant.

Pour la fête 2016, nous restons sur 5 jours (du 18 au 22 août), avec une nouveauté pour la journée du dimanche.

Les festivités commenceront donc par un concours de belote le jeudi 18 août. Le vendredi 19 août nous organiserons un pique-nique géant pour tous les navessols. Le format reste encore à définir mais ce moment sera l'occasion de se retrouver dans une ambiance familiale et festive.

Le samedi 20 août après-midi aura lieu le concours de pétanque en 4 parties en triplette mixte qui assure à chaque participant de passer un bon moment. Pour le programme de la soirée, nous restons fidèles à NOTRE groupe et vous proposerons un concert du groupe « MANHATTAN ». La journée du dimanche sera comme chaque année l'occasion pour les membres du comité des fêtes de passer dans le village pour la « tournée des gâteaux ». Merci de leur réserver le meilleur accueil. Après la messe, vous pourrez vous retrouver autour d'un verre à l'occasion de l'apéritif dominical. L'après-midi nous vous proposerons donc une nouveauté avec l'organisation d'un marché bio qui rassemblera de nombreux producteurs locaux. Durant ce marché, des animations seront organisées pour les enfants et un troc de graines sera possible. En fin d'après-midi, un apéritif concert sera animé par le groupe « Les fils du Vent », puis une MACARONADE vous sera servie et enfin la journée s'achèvera par un concert du groupe « 3ème Class » suivi de « DJOF ».

Le lundi 22 août nous clôturerons la fête avec la traditionnelle



FABOUNADE, qui espérons le, aura une participation à la hauteur de l'investissement des membres du comité pour vous la proposer. La soirée se terminera par un concert de l'orchestre « DIDIER LAURENT ».

Nous espérons que la fête sera un succès encore cette année et que le beau temps sera avec nous.

Sur le mois de septembre une journée du comité sera organisée afin de remercier comme il se doit tous les bénévoles qui œuvrent pour pouvoir proposer les différentes animations tout au long de l'année.

Enfin, durant le mois de

novembre, nous devrions organiser une nouvelle foire aux jouets et à la puériculture.

Je vous rappelle enfin que les portes du Comité des Fêtes sont ouvertes à toutes personnes voulant s'investir dans la vie associative et festive de notre village. Toutes nos réunions sont affichées à l'épicerie Pouzenc et sur les panneaux d'affichage de la commune. N'hésitez pas à venir participer et à amener vos idées.

Festivement,

Le Comité des Fêtes

TRISTE TEMPS

Calamités et intempéries

relatées par le chroniqueur Jean Faurin dans son journal [1560 - 1601]

Un samedi matin de la mi-juin 2016, la radio marche, Pétula Clark interprète l'Agadou. C'est un peu de circonstance même si nous n'avons pas connu d'inondation dans nos régions. Toutefois le temps maussade fait parler et les gens désespèrent de ne pas voir arriver le beau temps. Je tombe un peu par hasard sur des mémoires du chroniqueur Faurin.

Jean Faurin est chaussetier à Castres à la fin du XVI^e siècle. Il fabrique des vêtements, les chausses qui correspondent à la portion de vêtement (hommes et femmes) recouvrant la partie inférieure du corps. Les hauts de chausses, sont devenus la culotte et les bas de chausses devenus tout simplement les bas.

Ledit Faurin, de religion réformée, a tenu son journal durant les troubles des guerres de religion entre 1560 et 1601. Outre les faits de guerre, il note aussi les intempéries et les calamités en tout genre. Emmanuel Le Roy Ladurie, dans son histoire humaine et comparée du climat, expose de manière générale « qu'après 1560, le temps se gâte et qu'il faut tenter de vivre. » En effet, durant la période 1560-1600 s'observent des dérèglements climatiques avec pluies et neiges entraînant leurs lots de mauvaises récoltes (donc cherté des blés) et d'épidémies. Ces perturbations se traduisent par un accroissement de la mortalité et s'ajoutent aux désastres de la guerre civile. Triste temps. Laissons parler Faurin.

17 août 1563 : Peste dans Castres

28 oct. ou nov. 1564 : Castres consacré à St Jacques. Castres « nettoyée » de la Peste « les habitants sont revenus, les marchés ont repris ; 1444 morts d'après Jean Boyer apothicaire ».

14 juillet 1565 : Tempête tombée sur la ville et vignoble de Castres et à l'entour, n'a point eu de vin ceste année.

13 octobre 1566 : Le 13 du mois d'octobre, dimanche au soir, entre 4 heures, commença à faire des éclairs et tonnerre, tellement que l'eau se desborda et vint si très fort grosse qu'elle commença à passer sur le pont neuf à minuit et vint si terrible qu'elle emporta tout le couvert dud pont et beaucoup de moulins, paissières et maisons de Castres, de Boudet, Bernin, Manianal et fit beaucoup de



Une des crues récentes du Thoré en mars 2011 mais la rivière est souvent sortie de son lit au cours des siècles.

mal. L'eau a toujours continué de passer sur led pont tout le lundi jusques à 10 heures avant minuit ; aussi elle a fait beaucoup de mal aux villes circumvoisines de Castres. On voyait passer dans l'eau, maisons, fusteries, moulins, arbres, bestail à corne et laine et personnalités : chose grandement pitoyable.

Jun 1568 : Achève de « bastir les entes du pont neuf de Castres – défait par l'inondation de 1566

pont ». Il a plu tout cest hiver, plus grands froids »

1^{er} janvier 1571 : Neige sur Castres-3 pans (env. 60 cm) de haut. Neige tout janvier. « Le pauvre monde se perd de froid et de faim. » Jamais vu de mémoire d'homme.

24 juin 1571 : Blé 100 sous le cestier, augmentation à 6, 7, 8 livres le cestier. « Tous les autres grains aussi chers. »

Fin décembre 1572 : Grand froid et neige, rivière Agout glacée et gelée à Castres, y marchait dessus « comme sur la terre »

1572 : Blé fort cher. « pauvre monde mourait de faim : 3 ou 400 personnes, beaucoup de pauvres qui venaient de toutes parts des montaignes »

23 février 1576 : Grosses pluies, eaux grosses et presque au dessus du pont neuf. N'a pas fait grand froid.

12 juin 1580 : du dimanche au mardi Vent d'autan très fort sur Castres et ses environs – grands maux aux blés (moussole et seigle)

9 septembre 1580 : Grêle et grande tempête durant la nuit, vignobles abîmés

18 avril 1583 : la femme de Faurin

est morte d'une pleurésie (les 10 enfants sont morts)

24 juin 1585 : Grand froid et pluie menue, on ne pouvait couper le blé.

1586 : Bien peu de vin (tempête) + brouillard (au mois de may)

26 mars 1587 : grêle, neige importante et grand froid pendant 10 jours, on trouve dans les champs plusieurs morts, mais aussi du bétail, des volailles et oiseaux, vendus sur le marché à vil prix.

Mai à août 1587 : Peste à Auterive et Labruguière, 25 ou 26 morts

Hivers 1587-1588 : Fort beau

11 avril 1588 : froid, pluie, grêle

fin décembre 1589 : Très grand froid, rivières glacées et gelées,

12 au 15 janvier 1590 : marche sur la rivière Agoût gelée, les consuls de Castres font rompre la glace pour sauver le pont vieux

28 juin 1590 : grande pluie (« lavas- si ») abîme les vignes

mai – juin 1591 : Cest esté a fort grandement pleu, St Jean temps obscur et aquatique, grand froid, le monde ne pouvait cueillir ni couper les bleds, peu de vin

“ **Le pauvre monde se perd de froid et de faim. Jamais vu de mémoire d'homme.** ”

Récit du 1^{er} janvier 1571

11 décembre 1568 : comme ceux de la religion ont esté entrés dans Viviers, ils sont allés assiéger la ville de Saix et l'ont battue de 24 coups de canon, mais n'y ont pu faire bresche suffisante pour entrer à cause qu'il faisait un temps de froidure, gelée et glace que les soldats ne pouvaient camper et mesme aussi que ceux dedans la ville se défendaient fort bien et en ont tué beaucoup de ceux de la religion.

10 décembre 1570 : L'Agout passe presque sur le pont neuf de Castres, « on a desfait toutes les antes du

22 et 23 mars 1593 : Les lundi et mardi, en ceste ville de Castres, l'eau est venue si grosse qu'elle entroit dans le moulin, et teintureries et causines, à cause que ci-devant il avait plu et neigé aux montagnes, et avait fait un grand vent d'autan qui avait fait fondre ceste neige tellement que, comme on me l'a dit, l'eau a emporté plusieurs moulins, comme à Caucalières, moulin de Bonafous, de La Bruguière sur Toret, Salvatgies et Navès.

22 septembre 1593 : Tombé une tempeste en quelques endroits et aux quartiers des vignes de Viviers, Saïs, Longuegineste... qui a grandement gasté les vignes

octobre novembre 1593 : temps doux, « printemps » il y avait fèves, pois, pommes, serises, mangioutes, raisins, roses ayant bonne senteur il y en eut presque fin décembre

décembre 1593 : Peste ville de Castres, à Villegoudou chez Jean Fabre hoste, malades tirés hors de la ville dans des cabanes, peu de gens mortes.

Juin 1594 : tomba quelque petite

pluie menu, tellement que (...) en allant enterrer un corps au cimetier St Benoist, en Castres, on trouva que tout le cimetier estoit plein de chenilles.

Avril 1595 : Grand vent d'Autan, grand mal à ce pays

15 avril 1595 : neige dans Castres (4 doigts sur les tuiles, env. 8 cm) grand froid plus gel, forte neige sur la montagne – froid et neige durant tout le mois

Avril 1596 : Neige, grandise, froid, pluie pendant tout le mois d'avril

1596 : grande abondance de vin : tel qui se pensait en avoir 4 charretées en avoit 8.

Avril mai juin 1597 force pluie froid, année fort retardée

Juillet 1597 : grand vent d'autan, grand mal aux blés, aux arbres, fruitages. En plusieurs parts ils n'ont pas eu la semence, point de légumes.

1597 : Bien peu de vin aux vignes

1597 : Lendemain de la St Martin

Pluie et vent d'autan

1597-1598 : Décembre Janvier Février Pluie, tellement que le pauvre monde se perdait de faim, ne pouvant travailler et à cause aussi de la cherté des vivres et a fallu que plusieurs metadiers ayent quitté les métiers

Mai 1598 : pleuvoir fort, lavassi ; grandise, tempeste ; grand maux aux vignes, aux blés

Juin 1598 : pluie et grandise, grand froid. Temps a été plus doux en mars qu'en juin. « Le monde ne pouvait travailler à cause du temps en ceste année ci-devant le blé et vivre ont été fort chers, tellement que le pauvre monde ne pouvait subsister il en est mort plusieurs personnes de faim, car le vin, l'huile le sel, et tout estait fort cher et le monde gagnait rien. Les autres années le blé estait fort cher mais plus et n'était si mauvaise année.

En ceste ville de Castres, longtemps on a dressé une ausmone aux portes de la ville et donné à chacun un pain. 800, 900, 1000, 1200 pauvres à chaque porte de la ville venus de ça et là, est mort fort de monde. »

Juin, juillet, août 1598 : fièvre pestilentielle dure jusqu'en octobre, plusieurs morts

Novembre, décembre 1598 : pluvioux

De janvier à mars 1599 : neige, « tellement que le pauvre monde ne pouvait travailler aux vignes (...) au mois de mars

Mai-juin 1599 : grand vent d'autan. « Le pauvre monde a été contraint de couper les orges encore que ne fussent bonnement mûrs, grand mal aux seigles »

Juin : grande tempête emportant blé et vigne misère depuis 3 ans. Cherté des vivres. « mais les péchés des hommes sont cause de cecy »

6 avril 1600 : Neige, avant pluies, on ne pouvait cultiver les vignes. Grand froid jusqu'à la fin may.

8 sept. 1600 : Pluie et tempeste, grand mal à quelques vignes, abattre un peu les milhets.

Alain Pauthe

Navès en Fête

du 18 au 22 août 2016

JEUDI 18 AOÛT

21h00

Concours de BELOTE

VENDREDI 19 AOÛT

19h30 Pique-nique Navessol

22h30 Soirée Navessole

SAMEDI 20 AOÛT

14h30 Concours de pétanque en triplette mixte en 4 parties

22h30 Concert gratuit avec MANHATTAN

DIMANCHE 21 AOÛT

9h30 Tournée des gâteaux

10h30 Messe

12h00 Apéritif en musique

14h00 Marché BIO

animations enfants, troc de graines

19h00 Apéritif en musique avec "Les Fils du Vent"

20h30 Macaronade

(sur réservation durant la fête)

22h30 Concert gratuit avec "3^{ÈME} CLASS"

LUNDI 22 AOÛT

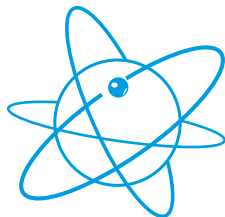
19h30 Grande Fabounade

22h30 Bal gratuit avec Didier Laurent

Fête foraine - possibilité de restauration sur place

MARTINEZ ELECTRICITÉ

EURL



ELECTRICITÉ / CHAUFFAGE
ÉNERGIE RENOUVELABLE
CLIMATISATION
SOLAIRE

TÉL : 06 09 70 57 86

6 Font de Galeye 81710 NAVÈS
2, rue Bonne Cambe - 81000 ALBI

Email :

eurlmartinezelectricite@gmail.com

Site : www.martinezelectricite.fr



 **EIFFAGE**
ROUTE

Eiffage Route

Établissement Midi Pyrénées

Agence Tarn

Tél. : 05 63 59 21 76



PROXI
SERVICE

Des solutions pour vous faciliter les courses au quotidien...

Nos horaires

du Lundi au Vendredi
de **6h30 à 19h30 non stop**

le samedi de **7h30 à 19h30 non stop**

le Dimanche
de **7h30 à 12h30**

Nos services

- Dépôt de pain
- Fruits & Légumes
- Tabac - Presse
- Cartes téléphoniques
- Produits frais

Annie et Alain - Bel Air - 81710 NAVÈS
Tél. : 05 63 74 85 28 - pouzencetfils@orange.fr